

PLAN DE PROTECTION

Galerie du Boléro
Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8, 1290 Versoix



Personne mandatée

La personne mandatée COVID-19 pour la Galerie du Boléro est Monsieur Olivier Delhoume, Chef du service de la culture de la ville de Versoix.

Mairie de Versoix
Service de la culture
Route de Suisse 18
1290 Versoix
022 950 84 00
o.delhoume@versoix.ch

Personnel d'exploitation

Les personnes chargées de l'accueil et de l'exploitation portent le masque facial, respectent les distances conformément aux directives en vigueur.

Le public

Depuis le lundi 20 décembre 2021, seules les personnes vaccinées ou guéries ont désormais accès à la Galerie (règle dite des «2G»). Le port du masque est obligatoire. Le public est contrôlé à l'entrée de la Galerie. Dès 16 ans, les personnes doivent présenter un certificat Covid-19 et une pièce d'identité avec photographie.

L'information

Des affiches sont apposées à plusieurs endroits, dès l'entrée du bâtiment et dans les espaces intérieurs : affiche de l'OFSP en vigueur, affiche certificat Covid obligatoire dès 16 ans. L'information est diffusée sur le site du Boléro. Le plan de protection est affiché (visible par le public) et communiqué au personnel d'exploitation.

Hygiène

Des distributeurs de gel hydro-alcoolique sont mis à disposition. Le lavage des mains régulier est rappelé. Le nettoyage est régulièrement assuré par le personnel des services communaux. Le port du masque est obligatoire dès 12 ans. La ventilation de la Galerie se fait par un système continu intégré respectant les règles en vigueur.

Actualisation du Plan de protection

Ce plan de protection est valable jusqu'au 31 mars 2022, mais susceptible d'évoluer en fonction de nouvelles directives Covid-19.

À Versoix, le 14 janvier 2022